

NOTE TECHNIQUE N° 05 bis

LE FORMOL EN THÉRAPEUTIQUE PISCICOLE

J.P. GERARD *

1. PRESENTATION

Le « formol du commerce » utilisé pour le traitement des poissons est le produit obtenu par la dissolution d'un gaz, l'aldéhyde formique, dans l'eau. Cette solution est généralement incolore à la température ambiante mais la présence d'un dépôt blanchâtre n'altère en rien la qualité du produit. La solubilité de ce gaz dans l'eau n'est que de 30 à 40 %.

Toutes les posologies que nous indiquons sont uniquement établies pour l'emploi des solutions commerciales et non de l'aldéhyde formique. Cette précision est très importante car elle entraîne une variation de un à trois environ et les poissons ne supportent pas ce surdosage.

2. INDICATIONS

Le formol est surtout actif contre les micro-parasites externes (*Costia*, *Trichodina*) dont la mise en évidence ne peut être effectuée qu'à l'aide d'un microscope. Il sera employé pour traiter les alevins afin d'éviter le développement de ces parasites (cf. note technique n° 10).

Nota : Alors que l'aldéhyde formique est un excellent désinfectant des locaux, le formol ne sera jamais utilisé à cette fin. Il faut lui préférer l'eau de Javel, les ammoniums quaternaires ou l'iode.

3. TOXICITE

Le formol n'est pas toxique pour les poissons à condition de respecter les doses thérapeutiques indiquées et la durée du bain pour une température de l'eau déterminée. Si ces prescriptions ne sont pas observées, le formol est toxique pour le poisson car il occasionne de graves lésions au niveau branchial, lésions pouvant entraîner la mort.

4. POSOLOGIE

Le formol est utilisé aux doses suivantes pour des bains de 15 minutes :

- 250 ml/m³ dans l'eau dont la température est inférieure à 10 °C ;
- 200 ml/m³ si la température est comprise entre 10 °C et 15 °C ;
- 160 ml/m³ si la température de l'eau est supérieure à 15 °C.

* Institut National de la Recherche Agronomique — Laboratoire d'Ichtyopathologie —
78850 THIVERVAL-GRIGNON.

5. MODE D'EMPLOI

Les traitements sont surtout effectués dans les auges d'alevinage et nous conseillons de procéder de la façon suivante :

- Les poissons à traiter seront à jeûn de 12 heures.
- Evaluer le volume d'eau à traiter et calculer la quantité de formol nécessaire.
- Prédiluer cette quantité dans un récipient, par exemple un arrosoir qui contiendra donc une solution-mère concentrée.
- Arrêter l'arrivée d'eau.
- Répartir la solution concentrée de formol dans le bac d'alevinage, puis brasser à l'aide d'un balai propre pour obtenir une solution homogène.
- Après 15 minutes, les 2/3 de l'eau sont vidangés et l'arrivée d'eau rétablie simultanément.

6. ASSOCIATION AVEC LE VERT DE MALACHITE

Le formol peut être mélangé avec le vert de malachite dans la proportion de 1 gramme de vert de malachite pour 270 ml de formol. Ce mélange peut être employé à la dose de 25 ml/ m³ plusieurs heures (4 ou 5 si les poissons contenus dans les bacs ou bassins peuvent survivre sans renouvellement de l'eau).

7. PERIODICITE DES TRAITEMENTS

7.1. Préventivement

— Si le formol est employé seul des traitements périodiques préventifs devront être effectués tous les 10 jours.

— Si le traitement au formol est combiné à d'autres traitements, nous proposons le calendrier suivant, en prenant comme jour de départ la fin de la résorption vésiculaire. (Les posologies sont données ici pour une température de 10 °C).

Jours après résorption	Traitements
5	Formol 250 ml/m ³ , 15 minutes
15	Formol
25	Ammoniums quaternaires 2 g/m ³ (N.T. n° 12)
32	Formol
39	Ammoniums quaternaires ou Furanace
44	Formol
50	Ammoniums quaternaires ou Furanace
58	Formol
64	Ammoniums quaternaires ou Furanace ou Sulfate de cuivre (N.T. n° 2 bis)
70	Formol
80	Ammoniums quaternaires ou Furanace ou Sulfate de cuivre
90	Formol

7.2. Curativement

Si aucun traitement préventif n'a été mis en œuvre et qu'une mortalité importante survient par ectoparasitose, 3 traitements à 24 heures d'intervalle pourront être effectués, puis un autre 48 heures après le dernier, puis un tous les dix jours.